



C'est en contrebas du théâtre, face au restaurant, que s'implanterait le nouveau bâtiment.



Il est prévu de démolir ce secteur administratif, pour en reconstruire un à l'arrière du théâtre. Dans le développement du site de Beausobre, le restaurant restera, mais pas dans sa forme actuelle.

Remise à neuf de Beausobre

MORGES Construit en 1981, le site scolaire, sportif et culturel de Beausobre a besoin d'un sérieux coup de neuf. Projets en cours.

FABIENNE MORAND (TEXTE)
CÉDRIC SANDOZ (PHOTOS)

fmorand@lacote.ch

Il y a un peu plus de trente ans, les bâtiments qui accueillent collège, théâtre, Conservatoire de musique, foyers et autres salles sortaient de terre sur le site de Beausobre. Si des travaux d'entretien ont été effectués, l'utilisation forte et les besoins font que de gros chantiers sont aujourd'hui nécessaires. Hier, la Municipalité de Morges, in corpore, a présenté le résultat d'une étude préliminaire, menée durant plus d'une année, qui a identifié les besoins et défini des scénarios pour Beausobre.

La richesse arboricole de ce campus vert doit être gardée et la volonté est de limiter l'impact au sol. «Ceci aussi pour s'aménager des plages de développement pour la prochaine génération», a souligné le syndic Vincent Jaques. Le

scénario préférentiel prévoit donc la construction d'un seul nouveau bâtiment, face au restaurant actuel. Un endroit qui compte moins d'arbres et dont la topographie, légèrement en pente, réduira également l'impact visuel de l'édifice. Celui-ci accueillera, peut-être, une salle de gymnastique supplémentaire, mais surtout des foyers et salles modulables.

Ce qui permettra de libérer les foyers actuels. L'idée est d'y implanter le lieu d'accueil et de restauration pour enfants en milieu scolaire (AREMS) qui aujourd'hui occupe le hall de la salle omnisports. Le restaurant sera maintenu, mais pas dans sa forme actuelle. L'envie est de trouver un partenaire qui puisse gérer l'espace restauration, l'AREMS et pourquoi pas un genre de service à l'emporter. La réaffectation des foyers permettra également d'agrandir le hall du théâtre. Ce qui réjouit Roxane Aybek, directrice du Théâtre de Beausobre. «Nous pourrions ainsi installer une vraie buvette et offrir un vrai accueil, plus convivial», s'imagine-t-elle déjà. Si le théâtre en lui-même a

régulièrement été mis à jour, l'espace de stockage et les bureaux administratifs sont trop petits. L'ajout de containers qui servent surtout de salles de réunions a été l'élément déclencheur de ce besoin de réflexion globale. Le bureau d'étude a donc imaginé la destruction des bureaux actuels et la création d'un espace derrière le théâtre pour offrir davantage de place.

Le Conservatoire de l'Ouest vaudois est également à l'étroit et il est projeté d'ajouter un étage sur la partie utilisée par cette école de musique.

Si aujourd'hui, avec ses 650 élèves, le collège est suffisamment grand et malgré la difficulté de se projeter démographiquement dans dix-quinze ans, une troisième et dernière phase prévoit le rehaussement de deux parties des bâtiments scolaires pour pouvoir accueillir jusqu'à 1000 élèves.

Mais avant, pour résoudre, en partie, le besoin d'espace de parking lors de grandes affluences, il est projeté d'agrandir, sous le terrain de sport, le parking actuel pour créer quelque 200 nouvelles places. ◉

RAPPEL ET CHIFFRES

1981 L'année de la construction de Beausobre pour 42 447 000 francs payés par la commune et aujourd'hui totalement amortis. Un montant auquel s'ajoutent des millions de subventions.

50 MILLIONS DE FRANCS, soit le coût estimatif des investissements. La volonté actuelle est de répartir la somme en trois lots.

- 1) 30 millions de francs, environ, pour le nouveau bâtiment, les rénovations du théâtre et foyers, de l'accueil parascolaire à midi et du Conservatoire de musique, horizon 2018-2022.
- 2) Environ 10 millions de francs pour le nouveau parking sous le terrain de sport extérieur, horizon estimé: 2022-2025.
- 3) Aussi 10 millions de francs pour la surélévation du collège.

2012 dépôt du préavis, en octobre, pour l'accord du crédit d'étude. Août 2013: appel d'offres et printemps 2015: rapport final.

2015 Préavis, en mars, pour divers travaux de mise en conformité et d'entretien des foyers. ◉

CHEVILLY

Courir et récolter des milliers de francs



Yanis et sa famille (à gauche) et Marilou et ses proches (à droite) sur la ligne de départ du Défi sympathique. Au centre: Maïque Perez, animateur de MYrun4help. MYRUN4HELP

La première édition de MYrun4help a réuni 500 coureurs (limite maximum) sous un soleil radieux dimanche 30 août à Chevilly. Cette course populaire en faveur du handicap a permis de récolter plus de 15 000 francs qui seront répartis entre les familles de Yanis et de Marilou, les deux petits ambassadeurs de MYrun4help, et la Fondation de Vernand, spécialisée dans la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Avec ces centaines de sportifs et spectateurs, le village de Chevilly a quadruplé sa population à l'occasion de cette course populaire en faveur du handicap. Tous sont venus soutenir les familles de Yanis et de Marilou. Cette première édition a offert son lot d'émotion, notamment lorsque Yanis et Marilou ont pris le départ du Défi sympathique (1350m), l'une des neuf courses, entourés de leurs proches et d'une hui-

tantaine de personnes, dont des bambins installés dans des poussettes.

Cette course a réussi à fédérer des participants âgés de 1 à 71 ans qui n'ont pas forcément l'habitude de courir mais qui se sont sentis portés par la cause défendue par les organisateurs.

En se lançant le défi fou d'organiser MYrun4help, Céline et Yannick Liniger et Diane et Bertrand Raemy ont voulu donner un coup de pouce aux familles de Yanis et de Marilou, deux enfants du village qui livrent un combat quotidien face au handicap, et sensibiliser le public à cette cause.

Ils ont été suivis par les 250 habitants de Chevilly qui ont mobilisé leurs compétences pour mener à bien cette aventure.

Le comité d'organisation annonce d'ores et déjà que la deuxième édition de MYrun4help aura lieu le 11 septembre 2016. ◉ COM/FMO

SAINT-PREX

Parking et nouveau terrain de basket

Mercredi 26 août, lors du Conseil communal, la Municipalité de Saint-Prex a déposé un préavis pour un crédit de 1,8 million de francs. Ce montant servira à construire un parking au lieu-dit «Sous-Crausaz» et à y aménager un terrain de basket. Ces deux éléments seront situés au nord du chemin de Vegney qui fait la limite avec la zone scolaire et sportive du Cherrat. ◉ FMO

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Isabelle Moret

Pour la liberté! De choisir, d'innover, d'entreprendre et de concilier travail et famille.